



Commune de
Prix-lès-Mézières

L'Avenir à tout Prix

Mercredi 21 janvier 2026 à 17H30 – Salle du lavoir



Présentation du fonctionnement des **composteurs partagés**
(salle polyvalente et Poterie) par

VALODEA,
Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais

O_____O_____O

Lundi 26 janvier 2026 à 14H30 – Salle Polyvalente

La commune convie les pirisiens de 65 ans et plus
à une après-midi récréative.

Galette des rois – Cidre

*Inscription préalable au 06.70.74.91.73
avant le 20 janvier 2026.*



O_____O_____O

Samedi 14 février 2026 à 14H – Salle Polyvalente

CONCOURS DE BELOTE

organisé par la Commune



Ce concours est ouvert aux pirisiens.
Un joueur peut composer sa doublette avec une personne extérieure
à la commune et dont il se porte garant.
Récompenses sous forme de lots.

Buvette et restauration sur place.

Inscription gratuite et obligatoire jusqu'au 9 février au 06.70.74.91.73.



Recensement de la population 2026

du 15 janvier au 14 février.



Entre le 15 janvier et le 14 février 2026,

vous recevrez la visite de l'un de nos agents recenseurs.

Spécialement formé pour cette mission, il est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Facilement identifiable grâce à sa carte officielle, il vous proposera de compléter un questionnaire.

Trois options s'offrent à vous pour répondre : avec l'agent lors de sa visite, par courrier, en renvoyant le formulaire papier en Mairie, en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr, avec les identifiants remis par l'agent.

Toutes les données que vous communiquez restent strictement confidentielles et protégées.

Internet : pratique et rapide

Privilégiez la réponse en ligne ! C'est la méthode la plus simple et la plus rapide. Votre agent recenseur vous fournira tous les codes nécessaires pour accéder au questionnaire numérique en toute sécurité.

Attention : le recensement est totalement gratuit. Méfiez-vous des sites frauduleux qui pourraient vous demander un paiement.

Le recensement de la population est un acte civique, **obligatoire**,
qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

■ À quoi sert le recensement ?

Recensement de la population 2026

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population

Merci de réservé le meilleur accueil à nos agents recenseurs :



Mme VAIREAUX Marie-Line



Mme TILMONT Déborah



M. LAVIGNE Romain